

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES SERVICES KAZEII.COM APPLICABLES À COMPTEUR DU 01/06/2008

ENTRE

Le client, ci-après dénommé l'"Usager"

ET

JLEM, société à responsabilité limitée, au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 6 Rue Coustou de Valette - 31450 POMPERTUZAT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 503 334 807, numéro TVA FR01503334807, email jlem@kazeii.com, représentée par son Gérant, ci-après dénommée "JLEM"

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Accès à Internet : service permettant aux Usagers d'accéder au réseau Internet et à ses différents services (courrier électronique, consultation de services en ligne, échange de fichiers et, plus généralement, échange de données à travers le réseau).

Contrat : le Contrat comprend les présentes Conditions Générales d'Utilisation des Services, les Conditions Particulières, le Formulaire d'inscription, ainsi que ses annexes, (les "Annexes"), qui en font partie intégrante.

Equipement de l'Usager : installation terminale, sous la responsabilité de l'Usager, comprenant notamment l'équipement informatique (y compris logiciels). L'Equipement de l'Usager doit être compatible avec la fourniture des Services.

Formulaire d'inscription : formulaire remplissable en ligne disponible sur la Plateforme de JLEM, à l'adresse <http://www.kazeii.com>, permettant la souscription aux Services.

Identifiants : codes d'accès (login et mot de passe) confidentiels et personnels permettant à l'Usager de s'authentifier et de se connecter à sa Zone d'administration.

Internet : réseau mondial d'échange de données constitué de serveurs reliés entre eux par le biais de réseaux de télécommunications, accessible à tout utilisateur pourvu du matériel informatique nécessaire.

Plateforme : site web de JLEM, accessible à l'adresse <http://www.kazeii.com> donnant accès notamment aux Services.

Services : ensemble des services fournis par JLEM à l'Usager, qui comprend le Service de création de site web de type blog et son hébergement, le Service de partage de fichiers « Documents », le Service de gestion des tâches et de suivi des dépenses, dans les conditions définies au présent Contrat.

Usager : toute personne physique majeure, disposant de la capacité juridique, ou personne morale, ayant souscrit les Services.

Zone d'administration : espace d'administration en ligne accessible par l'Usager via une rubrique dédiée sur son site web, après identification, et depuis lequel l'Usager a notamment la possibilité de gérer les Services.

ARTICLE 2 - OBJET

Le Contrat s'applique à l'ensemble des Services fournis par JLEM à l'Usager via la plateforme <http://www.kazeii.com>, et a vocation à régir les relations contractuelles des Parties, quel que soit le ou les Services en cause. Il a pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles d'une part JLEM met à la disposition de l'Usager sa plateforme et d'autre part l'Usager accède et utilise les Services de la plateforme.

L'accès et l'utilisation des Services sont subordonnés au respect du Contrat par l'Usager. La mise à disposition des Services fait l'objet de Conditions Particulières, qui complètent les Conditions Générales.

ARTICLE 3 - SERVICES FOURNIS PAR JLEM

JLEM gère et propose à ses Usagers la plateforme <http://www.kazeii.com>, laquelle comprend un ensemble de Services, tels que la création de site web de type blog et leur hébergement, un espace de stockage de document, un outil de publication de photos ainsi que des outils de gestion des tâches et de suivi des dépenses.

JLEM assure directement ou indirectement l'hébergement des Services, mais ne participe aucunement à leur contenu ou à leur utilisation.

Les Services n'incluent pas de prestations de fourniture d'accès Internet, ni de courrier électronique. Il appartient aux Usagers de souscrire des contrats à cet effet auprès du fournisseur de leur choix.

Pour chaque Service choisi par l'Usager, la description détaillée des Services ainsi que les obligations respectives des Parties figurent aux Conditions Particulières.

3.1. Description du Service de création de site web

Ce Service de création de site web de type blog comprend la création automatisée des pages web de l'Usager.

L'accès au Service est soumis aux Conditions Particulières du Service de création de site web.

3.2. Description du Service d'hébergement

Ce Service d'hébergement comprend l'hébergement sur un serveur mutualisé du site web de l'Usager.

L'accès au Service est soumis aux Conditions Particulières du Service d'hébergement.

ARTICLE 4 – CONDITIONS D'ACCES AUX SERVICES

Préalablement à la souscription aux Services, l'Usager devra s'assurer qu'il dispose des conditions nécessaires définies ci-après.

L'accès aux Services est réservé aux personnes physiques majeures et disposant de la pleine capacité juridique ou aux personnes morales.

Pour souscrire aux Services, le souscripteur doit :

- disposer d'un accès Internet ;
- disposer d'un ordinateur ayant une configuration compatible, ce qui inclut notamment les configurations suivantes : PC Windows (Windows XP ou Vista), MAC OS (versions X).

Il appartient à l'Usager de vérifier la compatibilité de la configuration de son Equipement avec la fourniture des Services. JLEM décline toute responsabilité en cas de non-fonctionnement de l'Equipement de l'Usager ou d'incompatibilité de celui-ci avec les Services et n'apportera aucun support technique si les configurations ci-dessus exposées ne sont pas respectées.

L'accès aux Services payants implique que l'Usager soit à jour de ses obligations financières vis-à-vis de JLEM. En particulier, les dettes contractées au titre d'un précédent contrat devront être réglées préalablement à la souscription de tout nouveau contrat.

ARTICLE 5 - MODALITES DE SOUSCRIPTION AUX SERVICES

5.1. Inscription aux Services

Pour souscrire aux Services, le souscripteur doit suivre les indications figurant sur le site de JLEM, à l'adresse <http://www.kazeii.com>. Notamment il doit remplir un formulaire d'inscription en ligne.

La souscription fait l'objet d'un récapitulatif qui reprend tous les éléments que l'Usager confirme. Le souscripteur valide alors les présentes Conditions Générales d'Utilisation des Services. Il est fortement conseillé au souscripteur d'imprimer et de conserver une copie du récapitulatif.

5.2. Activation des Services

Une fois le récapitulatif de son inscription validée et confirmée, JLEM lancera le processus d'activation de l'accès aux Services et enverra à l'Usager un courrier de confirmation, par courrier électronique, incluant un lien permettant à l'Usager de valider l'activation des services.

L'activation des Services est effective dès la validation par l'Usager de l'activation des services.

L'activation des Services déclenche la prise d'effet du Contrat.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DE L'USAGER

6.1. Fourniture d'informations exactes et identification

L'Usager s'engage à communiquer des informations exactes à JLEM.

L'accès aux Services est immédiat ; néanmoins, JLEM se réserve de vérifier les informations fournies par l'Usager.

Pour toute demande de modification des Services ou des informations le concernant (modification de l'adresse de l'Usager, ...) ou de résiliation, l'Usager devra obligatoirement indiquer à JLEM ses nom, prénom, adresse e-mail et son identifiant (« pseudo »). L'Usager est informé que toute demande incomplète ne sera pas traitée par JLEM.

Les modifications peuvent également être directement effectuées sur le Site par l'Usager en utilisant sa Zone d'administration.

6.2. Mise à jour des informations de l'Usager

L'Usager s'engage à mettre à jour ses coordonnées au fur et à mesure des éventuels changements.

JLEM ne saurait être tenue responsable au cas où elle n'aurait pas été avisée d'un changement de situation de l'Usager.

6.3. Compatibilité de l'Équipement de l'Usager

L'accès aux Services se fait au moyen d'un Équipement.

L'Usager s'engage à se conformer à l'ensemble des prescriptions relatives à l'installation et à l'utilisation de l'Équipement. Il est rappelé que l'Usager est seul responsable de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance de son Équipement, dont la compatibilité est une condition essentielle du bon fonctionnement des Services. L'Usager est seul responsable du paramétrage de son Équipement pour permettre un accès aux Services. L'Usager reconnaît être informé que ce paramétrage peut être altéré par une mauvaise manipulation de sa part, un changement d'ordinateur, de système d'exploitation ou un reformatage de son disque dur. L'Usager devra prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ses propres données et/ou logiciels contre la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet.

6.4. Installation des mises à jour

Afin de garantir la permanence des Services et les perfectionner, JLEM pourra à tout moment demander à l'Usager d'effectuer d'éventuelles mises à jour. A défaut, l'Usager sera seul responsable des interruptions et/ou dégradations éventuelles des Services qui en résulteraient. L'Usager autorise JLEM dans le cadre d'un service de maintenance à accéder et à opérer les modifications nécessaires.

6.5. Respect de la législation en vigueur

L'Usager s'engage à respecter la législation en vigueur.

Notamment, l'Usager s'engage à respecter les règles suivantes :

- les données circulant sur Internet ne doivent pas contrevenir aux lois, réglementations, chartes d'usages ou déontologies, nationales et internationales en vigueur. Tout contenu visant notamment à la provocation aux crimes et délits, à l'incitation à la haine raciale ou au suicide, à la négation des crimes contre l'humanité, ou comportant des éléments de pornographie enfantine est strictement interdit ; tout contenu à caractère violent ou pornographique est strictement interdit ;

- l'Usager, par son comportement et par les informations qu'il diffuse, s'oblige à ne pas porter atteinte aux droits des tiers, notamment par :

. la diffusion de matériel protégé par un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou industrielle. Les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en terme d'usage ou protégées par un droit de propriété et l'Usager est l'unique responsable de l'utilisation des données qu'il consulte, stocke et transporte sur Internet;

. la propagation de propos, d'images ou de sons pouvant constituer une diffamation, une injure, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ;

- les données qui permettent, via la création d'un lien hypertexte vers des sites ou des pages de tiers, d'enfreindre une disposition ci-dessus ou plus généralement une disposition légale sont interdites ;
- l'Usager est tenu d'employer un langage décent et respectueux. Tous propos injurieux, violents ou haineux sont totalement prohibés ;
- il appartient à l'Usager de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des virus circulant sur le réseau Internet ;
- l'Usager s'engage à ne pas utiliser les Services à des fins de piratage, à ne pas télécharger des fichiers illégaux ou échanger des fichiers protégés, à ne pas procéder à des intrusions dans des systèmes informatisés ou « hacking », à ne pas propager de virus, ou tous programmes destinés à nuire, à ne pas diffuser de courriers électroniques dans des conditions illicites (par exemple spamming et ebombing) ; il est formellement interdit à l'Usager d'analyser, visualiser ou modifier la configuration des Services de JLEM ainsi que la structure et les fichiers les constituant, ou tenter de le faire. Les seules interventions autorisées de l'Usager sont l'implémentation, la mise à jour ou la suppression des éléments (fichiers et répertoires) constituant le contenu de son site web et se trouvant dans son espace d'hébergement et/ou son espace FTP.

Il est rappelé qu'en vertu de la législation en vigueur, JLEM n'est pas soumis à une obligation générale de surveiller les informations transmises par les Usagers, ni à une obligation générale de rechercher des faits ou des circonstances révélant des activités illicites. Toutefois, en application de la réglementation en vigueur, JLEM peut être amenée à transmettre à l'Usager toute plainte lui parvenant concernant ses agissements dans le cadre de l'utilisation des Services, et à communiquer les informations nominatives concernant l'Usager sur réquisition des autorités judiciaires.

Les données circulant sur le réseau Internet sont susceptibles d'être détournées ; la communication par l'Usager de données est faite à ses risques et périls.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DE JLEM

7.1. Fourniture des Services

JLEM s'efforcera de rendre accessibles les Services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Cependant, JLEM pourra suspendre, à tout moment et sans préavis, l'accès à ses Services pour des raisons de maintenance ou de mise à jour.

7.2. Protection des données à caractère personnel

En application de la législation en vigueur, les informations nominatives concernant l'Usager pourront être communiquées sur réquisition des autorités judiciaires.

Les informations nominatives déclarées par l'Usager sont destinées à JLEM, qu'avec l'accord exprès de l'Usager, est autorisée à les conserver en mémoire informatique, à les utiliser, ainsi qu'à les communiquer aux personnes morales de son groupe, voire à des tiers ou à des sous-traitants, pour les besoins de la gestion du Contrat de l'Usager et pour faire bénéficier l'Usager d'offres commerciales pour des produits ou services analogues fournis par JLEM.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'Usager dispose à tout moment d'un droit individuel d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression

des données qui le concernent notamment via la Zone d'administration (les modalités de modifications sont détaillées dans le Guide d'Utilisation « FAQ » disponible sur le site <http://www.kazeii.com>)

7.3. Informations et conseil

JLEM met des moyens d'informations et de conseil à la disposition de l'Usager par le biais du Guide d'Utilisation « FAQ » disponible sur le Site. A ce titre, l'Usager s'engage à consulter ces moyens d'informations préalablement à toute sollicitation du service d'assistance.

ARTICLE 8 - UTILISATION DES IDENTIFIANTS

8.1. Modalités de remise

Les Identifiants sont choisis par l'Usager et ne sont pas transmis par courrier électronique.

8.2. Caractères personnel et confidentiel

Les Identifiants sont personnels et confidentiels. L'Usager est seul responsable de la garde et de l'utilisation des Identifiants que JLEM lui aura transmis, sauf divulgation imputable à JLEM. L'Usager s'engage à conserver secret ses Identifiants et à ne pas les divulguer à des tiers de quelque manière que ce soit.

8.3. Perte et vol

En cas de vol ou, plus généralement, de détournement des Identifiants par des tiers, l'Usager s'engage à effectuer sans délai, via la Zone d'administration une modification de ses Identifiants.

En cas de perte ou d'oubli de ses Identifiants, l'Usager peut demander à JLEM de les lui transmettre par courrier électronique à l'adresse mentionnée lors de la souscription.

8.4. Modification

En cours d'exécution du Contrat, JLEM pourra modifier ou changer tout ou partie des Identifiants, pour des motifs d'ordre réglementaire, technique ou de sécurité. JLEM informera l'Usager 7 jours au moins avant cette modification, par courrier électronique.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE

9.1. Responsabilité de JLEM

Pour l'ensemble des Services fournis dans le cadre du Contrat, les Parties conviennent expressément que JLEM est soumis à une obligation générale de moyen. L'Usager reconnaît en outre qu'en l'état actuel de la technique, et de l'absence de garantie des opérateurs de télécommunications ou des éditeurs de logiciels, la disponibilité permanente des Services ne peut être garantie.

JLEM n'effectue aucun contrôle à priori des Données publiées par l'Utilisateur ce dernier reconnaît et accepte qu'il sera seul responsable du contenu des Données et des conséquences pouvant résulter de leur accès et de leur utilisation par d'autres Utilisateurs, notamment en cas d'erreurs ou d'omissions.

9.2. Responsabilité de l'Usager

L'Usager est responsable de la bonne utilisation, dans le respect de ses obligations contractuelles, des Services et s'engage à garantir JLEM contre toute action ou recours intenté par un tiers de son fait, et à ce titre, l'Usager indemniserà JLEM de tous frais, charges, indemnités et dépenses que celle-ci aurait à

supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais des conseils de JLEM, y compris en cas de décision de justice non définitive.

L'Usager est seul responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés à JLEM par lui-même ou par les personnes dont il est responsable, du fait de l'utilisation des Services et s'engage à garantir JLEM contre toutes demandes, réclamations ou condamnations dont JLEM pourrait faire l'objet, dès lors que celles-ci auraient pour cause l'utilisation par l'Usager ou les personnes dont il est responsable, des Services ou en cas de faute de ce dernier.

L'Usager s'engage à ne pas faire une utilisation détournée des Services.

9.3. Force majeure ou cas fortuit

Les Parties ne sont pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli au titre du Contrat, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure ou un cas fortuit habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure ou cas fortuit suspend les obligations nées du Contrat pendant toute la durée de son existence.

ARTICLE 10 - DUREE DU CONTRAT

10.1. Entrée en vigueur

Le Contrat prend effet à compter de la validation par l'Usager de l'activation des Services.

10.2. Durée

Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée et pourra être résilié à tout moment par les parties.

ARTICLE 11 – SUSPENSION - RESILIATION

En cas de suspension immédiate pouvant entraîner la résiliation ou de résiliation avec préavis tel que précisé ci-après, l'Usager ne pourra demander à JLEM une quelconque indemnité.

JLEM pourra suspendre de plein droit les Services en cas de :

- violation grave ou renouvelée par l'Usager des obligations contractuelles liées au respect de la législation en vigueur (article 6.5).
- demande des autorités compétentes.
- utilisation non conforme des Services (article 6.5).

Une fois la suspension effective et 8 jours après une mise en demeure adressée par voie électronique et/ou par lettre recommandée avec avis de réception, JLEM pourra procéder à la résiliation du Contrat sans formalités.

ARTICLE 12 – MODIFICATIONS

L'Usager sera informé de toute modification contractuelle un mois avant son entrée en vigueur par courrier électronique et également sur le Site de JLEM.

En cas de désaccord, l'Usager aura la faculté de résilier le Contrat dans le délai d'un mois, sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement. A défaut, les modifications contractuelles seront réputées avoir été acceptées par l'Utilisateur.

ARTICLE 13 – CESSION

L'Usager n'est pas autorisé à céder, transférer, déléguer ou licencier les droits et obligations découlant du Contrat, sous quelque forme que ce soit, à un tiers, sauf accord préalable et écrit de JLEM.

Le Contrat pourra être transféré par JLEM, à tout moment, à une autre société de son choix. JLEM informera l'Usager de ce transfert par courrier électronique.

ARTICLE 14 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

JLEM concède à l'Usager un droit d'usage personnel non-exclusif et non-transférable des éléments fournis dans le cadre de la fourniture des Services, pour la durée du Contrat et/ou des Services en cause. L'Usager s'interdit généralement toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle des auteurs ou de JLEM sur ces éléments.

L'Usager n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur ces éléments, notamment les bases de données, marques, concepts, écrans, graphiques ou look & feel, et JLEM demeure seul titulaire des droits correspondants.

A la fin du Contrat, pour quelque cause que ce soit, l'Usager devra, sans délai, cesser d'utiliser les éléments mis à disposition par JLEM et remettre à JLEM l'ensemble des éléments éventuellement en sa possession.

ARTICLE 15 - PREUVE

Les enregistrements informatisés, conservés dans le système informatique de JLEM, dans des conditions raisonnables de sécurité, sont considérés comme les preuves de la conclusion du Contrat, des communications entre les parties, et de l'utilisation des Services, et font foi en cas de contestation.

ARTICLE 16 - DIVERS

Dans l'éventualité où l'une quelconque des dispositions du Contrat serait déclarée nulle ou sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions.

ARTICLE 17 – LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le Contrat est régi par la loi française. Toutes les contestations qui pourraient s'élever entre les Parties à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent Contrat seront soumises, à défaut d'accord amiable, à la compétence exclusive du tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de Toulouse, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de Parties, même pour les procédures en référé ou sur requête.